



Délibération n°12

Conseil Municipal du Lundi 31mai 2021

Service des Sports

Domaine de compétence :

7.10 Finances diverses

Le Lundi Trente et Un Mai deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
20/05/2021

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 03/06/2021

**Présents** : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoints**, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lylane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Madame Aurore WACOGNE, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, **Conseillers municipaux**.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Monsieur Bernard GHESELLE à Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN à Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

**Absent (s) excusé (s) :**

**Absent (s) non excusé(s) :** Monsieur Xavier BRASSART

**Votants :** 32

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Michel GOSSELIN.

Objet : Partenariat entre la ville d'Étaples/mer et la fondation CNP assurances pour le déploiement de 4 défibrillateurs.

Rapporteur : Madame DELSAUX Dominique, Adjointe.

Synthèse de la délibération :

Partenariat entre la ville d'Étaples/mer et la fondation CNP assurances pour le déploiement de 4 défibrillateurs qui attribue une aide de 2450 € (deux mille quatre cent cinquante euros) pour l'acquisition et la sensibilisation de la population à leur utilisation.

**Vu** le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs externes et ERP,

**Vu** la Commission n°1 « Grandir, réussir et bien vivre ensemble à Etaples/mer du 13 avril 2021,

**Considérant** que la ville d'Etaples-sur-mer doit continuer de déployer des défibrillateurs automatisés externes pour se conformer au décret n°2018-1186 ;

**Considérant** que la fondation CNP Assurances a lancé un appel à projets dédiés aux communes, pour encourager l'installation de défibrillateurs dans les lieux publics et favoriser la sensibilisation du plus grand nombre aux gestes de premiers secours ;

**Considérant** que la commune a procédé à l'acquisition de 7 défibrillateurs, maintenance et sensibilisation comprises, pour un montant de 13 300 € TTC ;

**Considérant** que la ville d'Etaples-sur-mer a entrepris toutes les démarches et a obtenu cette aide sous forme de chèque.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal décide d'autoriser l'encaissement du chèque de 2 450,00 € de la fondation CNP Assurances.

**La délibération est adoptée par 32 voix pour.**

Vu pour être affiché le 3 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.